

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 272-2015 portant sur les conditions d'implantation particulières dans les zones résidentielles RA-16, RA-19, RA-31, RA-32, RA-33, RA-34 et RA-35 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014 et 270-2015)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 272-2015 : ce projet de règlement vise à préciser des conditions d'implantations particulières dans certaines zones du développement résidentiel «Domaine-du-Vieux-Moulin».

Après que le maire ait répondu aux questions de l'assistance, la séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce 11 janvier 2016.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
